



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

**Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire**

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : [national@mvtpaix.org](mailto:national@mvtpaix.org)

[www.mvtpaix.org](http://www.mvtpaix.org)

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Droits sociaux et sécurité humaine vont de pair !**

**Le Mouvement de la Paix participera à la journée d'action prévue par les organisations syndicales le jeudi 22 mars 2018**

La Charte des Nations Unies et de nombreuses et récentes résolutions des Nations Unies affirment avec force que la paix et la sécurité des peuples et du Monde nécessitent que les États investissent massivement pour la réalisation concrète des droits humains qu'ils soient économiques, sociaux, culturels ou climatiques et pour lutter contre les discriminations de tout genre, lesquelles sont sources de conflits. Ces mêmes textes appellent les États à ne consacrer que le minimum de ressources aux dépenses militaires.

C'est tout le contraire de la politique conduite par le président de la République et son gouvernement qui mettent en œuvre des politiques de casse des services publics (transports, santé, etc., services qui sont pourtant des sources de réductions des inégalités, des discriminations et permettent une vie plus apaisée pour toutes et tous), de remise en cause des droits sociaux et une augmentation progressive, mais forte, du budget militaire de l'ordre de 10 milliards d'euros par an.

De plus, comme il apparaît dans la Loi de Programmation Militaire 2019-2025 en cours de discussion à l'Assemblée Nationale, il propose de consacrer 6 milliards d'euros par an pour renouveler les 2 composantes de la dissuasion nucléaire (avec en particulier la construction des sous-marins nucléaires de 3<sup>ème</sup> Génération) alors que les Nations Unies viennent d'adopter un Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) en juillet 2017 et que la France devrait ratifier ce Traité pour être en accord avec ses engagements internationaux (Article 6 du Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires - TNP).

C'est donc tout naturellement sur ces considérants que le Mouvement de la Paix participera à la journée d'action organisée par les syndicats le jeudi 22 mars 2018, en demandant en particulier l'arrêt des programmes dits de modernisation des armes nucléaires et que les 6 milliards d'euros annuels prévus à cet effet soient dévolus aux besoins sociaux et aux services publics.

A Saint-Ouen, le 20 mars 2018

**Le Mouvement de la Paix**

